



COMPTE-RENDU du Comité D'Action Sociale de la SOMME Du 24 avril 2025

Déclaration liminaire CGT

La CGT a lu la déclaration liminaire suivante

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 03 décembre 2024 (pour avis) ;
1. Vœux des organisations syndicales ;
2. Compte-rendu d'activité 2024 de la délégation d'action sociale de la Somme (pour information) ;
3. Avis sur l'exécution du budget 2024 (pour avis) ;
4. Orientations budgétaires 2025 (pour information) ;
5. Avis sur le CAL 2025 et les actions locales à mener (pour avis) ;
6. Fonds d'Innovation locale (pour information) ;
7. Point sur la restauration et les coins repas (pour information) ;
8. Questions diverses.

Réponses à la déclaration liminaire

Réponses du président du CDAS :

Il ne souhaite pas commenter les sujets nationaux abordés dans les déclarations liminaires des organisations syndicales : austérité gouvernementale, suppressions d'emploi, gel du point d'indice, réduction des indemnités à 90 % lors d'arrêts maladie ordinaire,...

Sur le budget de l'action sociale au ministère, il reconnaît factuellement qu'il est en baisse comme l'ensemble des budgets de fonctionnement : 106 millions d'euros soit une baisse de 2 millions par rapport à 2024 pour l'action sociale. Il précise que le ministère a décidé de faire de la restauration une priorité pour 2025. La répartition des crédits nationaux par entité : 53 % pour la restauration (46 % en 2024), 18 % pour vacances et loisirs, 6 % pour le logement, 6 % pour les actions socioculturelles, 6 % pour l'aide parentale et 4 % pour les CAL (Crédits d'Actions Locales à disposition des CDAS).

Il reconnaît que l'offre de logements dans le département est insuffisante. Des contacts ont été pris avec la CCI Amiens-Picardie (Service Accueil Mobilité) qui offre un soutien dans les démarches pour se loger sur Amiens, accompagner les conjoints dans la recherche d'emploi et organise des activités pour découvrir la ville et créer des liens. Ce dispositif est valable uniquement pour les nouveaux arrivants dans le département et ne concerne pas les agents déjà en poste.

Sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC), il précise que la communication à destination des agents a commencé. Le calendrier va maintenant s'accélérer avec le choix d'ici juillet de la nouvelle mutuelle référencée pour le ministère. Le choix d'option pour les agents devra se faire d'ici novembre pour un démarrage de la nouvelle PSC au 1^{er} janvier 2026.

Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 03 décembre 2024

Approuvé à l'unanimité.

Voeux des Organisations syndicales

Vous pouvez lire les vœux de la CGT Finances [ICI](#).

Compte rendu d'activité 2024 du DDAS 80

Le délégué de proximité à l'action sociale, Frédéric Garnier, a tout d'abord présenté des éléments statistiques sur les effectifs dans la Somme pouvant bénéficier des offres de l'action sociale.

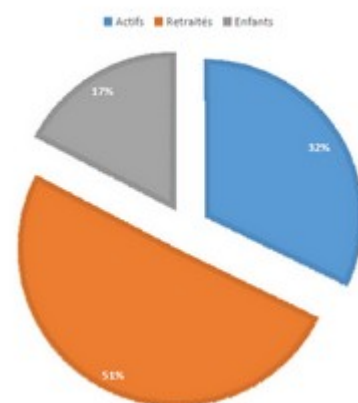
L'équipe de le délégation 80 : Frédéric Garnier (délégué de proximité), Corinne Ponchon (déléguée), Fabrice Deliencourt (assistant de service social) et Julie SAHNOUNE (médecin du travail).

Effectifs dans la Somme : Actifs : 1082 (dont 69 % DDFIP et près de 85 % Finances Publiques), retraités : 1710, enfants : 582.

Budget global de l'action sociale dans la Somme :

CAL (Crédits d'Actions Locales)	34 614,20	24,48 %
Frais de fonctionnement	9 002,99	6,37 %
Petite enfance crèche	7 040,00	4,98 %
Matériel de restauration	970,46	0,69 %
Restauration locale (financiers et conventionnés)	88 600,27	62,66 %
Prévention médicale	1 160,69	0,82 %
Total	141 388,61	

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES



La CGT Finances a fait remarquer la baisse conséquente des dépenses, notamment de matériel de restauration alors que, depuis de longs mois, l'association (APSFA) en charge du restaurant financier de Rollin tire la sonnette d'alarme pour avoir le remplacement de matériels défectueux (sonde sur le bloc froid) dans les cuisines. Ne pas satisfaire ces demandes légitimes pour des raisons d'économie budgétaire, c'est mettre en péril la santé des agents et à terme la survie du restaurant de Rollin.

Logement : Aucun logement de type social n'est réservé spécifiquement aux agents des Finances dans le département de la Somme. Toutefois, après obtention d'un numéro de dossier de logement social, un agent peut bénéficier du contingent réservataire préfectoral.

Accueil en crèche : Nous disposons de 6 « berceaux » auprès de la ville d'Amiens. Au 1er septembre 2024, seuls 3 « berceaux » étaient utilisés.

A partir de septembre 2025, une nouvelle offre de « berceaux » sera proposée à la cité administrative, rue la Vallée, au nombre de 16 (inter administration).

D'après les informations fournies par François Briot, Président de l'association « chés maqueux d'gueugues » en charge du restaurant interadministration de la Cité, l'ouverture des travaux de la crèche était liée à celle du restaurant inter-administratif, qui a pris beaucoup de retard suite au recours au TA. Les travaux seraient bien engagés.

Les conditions d'octroi de ces places ne sont pas encore connues.

Restauration collective : 2 restaurants financiers (Amiens Rollin et Péronne), 7 restaurants subventionnés et 5 conventionnés (dont FAUGA, CROUS et SNCF sur Amiens). 80,89 % des agents de la Somme bénéficient d'une solution de restauration collective.

Le budget (Crédits d'Actions Locales 2024) était d'un montant de **37 407, 00€ (dont abondement de 2541€)**

ACTIONS		date	Coût prestataire	Sur le budget CAL	Participation agents
Cartes cadeaux / retardataires Noël 2023			209,96	209,96	0
Retraités	Galette des rois	Janvier	1020,00	1020,00	0
	Château le Vicomte	Avril	5593,50	3253,50	2340,00
Enfants	Concours de Pâques	Avril	688,04	688,04	0
Famille	Magasins d'usine à Roubaix	Juillet	1426,18	1006,18	420
	Mer de sable	Juillet	3078,97	2298,97	780
	Pièce de théâtre à Paris	Octobre	6171,16	4351,16	1820
	Marché de Noël à Arras	Décembre	1969,00	1739,00	230
Amitiés finances (agents en CLD)			324,87	324,87	0
Arbre de Noël	Cinéma	Décembre	7760,00	7760,00	0
	Borne selfie		550,00	550,00	0
	Cartes cadeaux		8822,00	8822,00	0
	Goûter		475,00	475,00	0
	Friandises (300)		900,00	900,00	0
Utilisation du solde de l'année	Cartes cadeaux +	décembre	1095,60	1095,60	0
	Chèques KADODRIVE		2912,00	2912,00	0
TOTAL				37406,28	

La **CGT Finances** a approuvé l'exécution du CAL 2024.

Avis sur le CAL 2025 et les actions locales à mener

Le budget (Crédits d'Actions Locales 2025) est d'un montant de **31518,00€**.

C'est donc un net recul par rapport à 2024 : -9,60 % par rapport à la dotation initiale 2024 (34866 €) et pire -15,8 % par rapport au montant abondé en 2024 (37407 €).

Par voie de conséquence, les actions proposées seront moindres :

- concours de pâques : annulé, faute de budget voté au parlement impactant du coup l'attribution des budgets d'action sociale au ministère.
- galette des rois pour les retraités : organisée le 30/01/2025 (coût : 704,80€)
- sortie à Boulogne sur Mer pour les retraités : le 19/06/2025 (coût : 4553,37€ avec une participation agent de 40€ et de 75€ pour les « extérieurs »).
- sortie famille au parc de Bagatelle : le 05/07/2025 (coût : 2946,50€ avec une participation agent de 15€ et de 30€ pour les « extérieurs »).
- sortie famille à Guise au Château et au familistère : le 13/09/2025 (coût : 5089,60€, la participation agent sera fixée lors d'un prochain CDAS).
- Arbre de Noël : budget prévisionnel 22396€ (coût calculé au plus large et qui sera ajusté selon les devis)



La **CGT Finances** a, comme lors du CDAS du 11/04/2024, demandé à ce que deux avis au lieu d'un soit émis :

- Le premier sur le montant alloué aux CAL (Crédits d'Actions Locales).
- Le second sur les actions locales à mener en 2025.

Cette demande a été acceptée par le Président et approuvée également par les autres organisations syndicales.

VOTE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUR LE BUDGET :

CONTRE : CGT et FO

Abstention : Solidaires et CFDT

Comme l'an dernier, La **CGT Finances** considère que le montant du budget national du ministère consacré à l'action sociale n'est pas au niveau des besoins des agents. Pour la **CGT Finances**, le ministère doit se donner les moyens de déployer une véritable action sociale à destination des agents actifs et retraités. Le budget du CAL en très net baisse par rapport à 2024 est loin d'être satisfaisant. Les actions pour les collègues vont être réduites et la participation financière des agents risquent d'augmenter. Cela justifie notre vote **CONTRE** le montant de budget alloué dans notre département. Toutefois, nous sommes favorables aux actions proposées pour l'année 2025 au CDAS dans un contexte budgétaire d'austérité.

Fond d'Initiative locale

Activité retenue : détente et bien-être (sophrologie, massages, relaxation...).

Départements concernés : Nord, Somme, Aisne.

Location de salle – Somme : FIT PLACE, 161 rue Dejean, 80000 Amiens.

Le délégué informe les membres que deux coaches du département du Nord ont été sélectionnés. Il propose l'organisation de six séances en 2025 pour le département de la Somme.

La CGT avait proposé les services d'une ancienne inspectrice principale des Finances publiques en disponibilité. La collègue est reconvertie en relaxologie et intervient auprès de collectifs professionnels pour améliorer les conditions de travail. La candidature de la collègue n'a pas été retenue par la responsable régionale, **sans aucune explication**, alors que le profil de celle-ci correspondait parfaitement.

La CGT regrette que l'utilisation du FIL ait été décidé par la région sans tenir compte de l'avis du CDAS de la Somme, déjà sur le choix de l'activité. En effet, après consultation des agents par mail fin 2024, la prise en charge d'une adhésion pour une activité sportive avait recueilli le plus de suffrage.

Espérons que les coaches retenus aient le bon profil pour l'activité !

Ils habitent tous les deux dans la métropole Lilloise alors que la collègue proposée réside dans la Somme.

Point sur la restauration et les coins repas

La cité administrative :

Les travaux du Restaurant Inter Administration (RIA) de la cité administrative ont débuté depuis début avril (réunions de chantier hebdomadaire). Dès la semaine prochaine, ils débiteront sur le plateau du restaurant. La « base de vie » des salariés des entreprises est installée le long des quais de déchargement. Une grue sera montée dans la cour de la cité pour déposer la VMC sur le toit. Des nuisances sont à attendre dans les bâtiments A et B lors du perçage des dalles pour raccorder le RIA à la VMC.

La durée des travaux est estimée à 6 mois à compter de début avril, le restaurant pourrait donc ouvrir en octobre ou novembre 2025.



L'AGRIA (association de gestion) va recontacter les sociétés de restauration qui avaient candidaté (MRS, Dupont, EPSOM) pour une actualisation des offres.

L'AGRIA a aussi engagé les commandes pour l'installation de distributeurs de boissons et friandises au bâtiment C, près des locaux de l'ENFIP. Pour les bâtiments A et B, il n'y a actuellement aucun emplacement pour pouvoir les installer (pas de point d'eau près d'une prise). Des travaux vont donc être lancés pour transformer ce qui devait être le local envoi-réception de lettres et colis en salle cafétéria pouvant accueillir une quarantaine d'agents. Les distributeurs de boisson seront installés dans ce local, la DDFIP fournira le mobilier (disponible à Vidame) pour aménager cet espace de convivialité.

L'AGRIA va contacter les autres administrations de la rue de la Vallée (rectorat, ddtm, drets, etc..) pour organiser leur accès au restaurant administratif de la cité. C'est un potentiel de 1200 agents pour le RIA. Avec 200 places assises, il va falloir jouer des coudes. L'AGRIA réfléchit à mettre en place un dispositif d'information sur les écrans d'information de la cité de la durée estimée de l'attente au RIA. Egalement toujours en réflexion, un dispositif de machine réfrigérée connectée, située dans la salle cafétéria, pour réserver un repas à emporter .

Autres travaux à venir à la cité : optimisation des parkings vélos et installation d'un atelier sécurisé pour les petites réparations sur les vélos.

La CGT Finances a fait observer que l'oubli d'implantation d'un restaurant par la préfecture au tout début du projet de la cité représente maintenant un coup exorbitant. Lorsque l'on nous parle de faire toujours plus d'économies sur le dos des agents, des salariés, des retraités, c'est totalement inacceptable.

Subvention restauration :

Le président du CDAS fournit l'impact des nouveaux montants fixés par le ministère.

Le prix moyen d'un repas complet au ministère ne doit pas dépasser 6€15.

De ce fait, à compter du 1^{er} mai :

- restaurant du CROUS : coût d'un repas moyen 7€60, la subvention action sociale sera donc de 1€45.
- restaurant FAUGA : coût d'un repas moyen 7€67, la subvention action sociale sera donc de 1€52.
- restaurant de la SNCF : coût d'un repas moyen 12€40, la subvention action sociale sera donc de 6€25.

La PIM (prestation interministérielles) pour les agents dont l'indice est inférieur à 539 ne sera pas revalorisée et donc reste à 1€62.

Le montant des tickets restaurant ne sera pas revalorisé en 2025.

La CGT Finances a déploré que, bien que l'on ait fait de la restauration une priorité, la PIM ne soit pas revalorisée.

La CGT Finances constate qu'entre les paroles et les actes, il y a plus qu'un fossé. Lorsque le ministère annonce comme priorité pour 2025 la restauration collective, on pourrait s'attendre à des actions concrètes et significatives pour les agents.

Vos représentants CGT présents à ce CDAS:

Laura Dessen et Patrick Le Mouillour (DDFIP) et

Jacky Leroy (DiSI Nord)

Cette année, c'est décidé...



... Je rejoins la CGT !